

LA PROTECTION DES DROITS DE L'HOMME EN CAS DE NATIONALITE MULTIPLE

Sandrine TURGIS

Maître de conférences, Université de Reims
CRDT, Reims

RESUME

Le nombre de personnes possédant plusieurs nationalités est en constante augmentation en dépit des tentatives de certains instruments internationaux pour éviter ou contenir ce phénomène. Une situation de conflit positif de nationalités se produit alors. Ce phénomène de nationalité multiple pose la question de l'étendue de la protection des droits de l'homme du plurinational garantie par les organes de protection des droits de l'homme, de la protection éventuellement offerte en la matière par la citoyenneté octroyée par certaines intégrations régionales ainsi que de la protection diplomatique du titulaire de plusieurs nationalités.

ABSTRACT

More and more persons hold multiple nationalities, despite efforts of some international conventions to avoid this situation. Therefore, positive conflicts of nationality occur resulting from conflicting rights and obligations. This paper deals with the Human Rights protection in cases of multiple nationality, the concept of Union citizenship and its relation to multiple nationality and with the diplomatic protection of multiple nationals.